# LES INFOS



# décem bre 2004



# QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Gérard Rey-Gagneux

## La complainte du pauvre piéton

L'été s'en est allé, sans que la canicule soit venue. Tant mieux ! Nous pourrions donc dire que la période estivale s'est déroulée sans trop de problèmes. Que nenni! Un chansonnier parisien un jour ironisait sur le caractère ronchonneux des Français en leur disant « Français rouspéteurs, sachez rouspéter ». Et bien dans notre cher Quartier Notre-Dame il y avait amplement matière à le faire.

La conjonction des travaux gaz et électricité et ceux provoqués par l'entretien des lignes de tramway A et B est venue se rajouter aux travaux d'accessibilité des plates-formes de tramway place Sainte Claire et place Notre-Dame! Ils ont été pénibles physiquement et psychiquement pour tous, mais plus particulièrement pour les mamans

Assemblée Générale de l'UQND le jeudi 10 mars 2005 au Centre Social Vieux Temple

Retenez votre soirée!

avec enfants et poussettes et encore plus pour les vieux et les personnes à mobilité réduite. Que d'entorses, foulures, fractures et vols planés se sont produits sans que les responsables s'en soient particulièrement émus.

Du fait de ces travaux, les terrasses sur les places Notre-Dame et Sainte Claire ont été réduites à leur plus simple expression. Par contre les trottoirs ou espaces piétons des rues Brocherie, Chenoise, Renauldon, Barnave entre autres ont été copieusement envahis par des terrasses non autorisées, des cafés, kebabs et restaurants. De ce fait l'espace restant de ces rues a été partagé par les piétons et les véhicules. Le non fonctionnement des trams a eu un avantage car les voitures ont pu stationner à loisir sur les rails compliquant encore plus le cheminement des piétons.

Le fait d'avoir tout entrepris en même temps a concentré l'ensemble des inconvénients. Ceci permettra aux habitants et commerçants de pousser un énorme OUF de soulagement quand tous ces aménagements seront terminés. Certains regrets toutefois subsistent:



Station Sainte-Claire - les Halles



- Encadrements tous styles: gravures, lithos, aquarelles, canevas, photos Lithographies, aquarelles Gravures anciennes Emaux de Longwy

A et D CARLASSARE 10, rue Bayard Grenoble 04 76 42 88 98,

- Les tranchées une fois rebouchées et reconstituées par la mise en place de pavés autobloquants représentent des couloirs de sécurité. Malheureusement de part et d'autre de ceux-ci persistent trous et dénivelés.
- Les plates-formes de tramway sont dangereuses par les décrochements mal signalisés de part et d'autre des abris.

A ces inconvénients sont venus se rajouter les éclats de voix et les éclats de verre de la fête du beaujolais.

Tous ces travaux aboutissent à une amélioration de la vie. Cependant, il serait utile que les responsables et les entreprises fassent une analyse critique de leur déroulement afin d'éviter lors d'un prochain chambardement, les accidents corporels plus que regrettables.

Le président, Gérard Rey-Gagneux



## Compte-rendu de réunion sur le projet de réaménagement de la place Saint André du 8 novembre 2004 :

Les Unions de Quartier Centre Ville et Notre Dame se sont réunies le 8 novembre 2004 pour examiner le projet de réfection de la place Saint André.

Au préalable, elles rappellent les éléments suivants :

- Elles sont favorables à ce que la place Saint André soit réaménagée, la situation actuelle n'étant pas jugée satisfaisante.
- Elles se félicitent qu'enfin, cela fasse partie d'un projet plus vaste de réfection des places du centre ville.
- Globalement, elles sont plutôt favorables au projet présenté par la Municipalité mais ont des remarques plus détaillées à formuler sur les six principaux points suivants :

#### 1- Sur la volonté de supprimer totalement la possibilité d'accéder à la place pour les véhicules

Les deux UQ, après concerta-

tion avec plusieurs personnes habitant sur la place qui n'y sont pas opposées dans l'esprit d'avoir une place plus agréable à vivre, se déclarent assez favorables sur le principe,

mais s'interrogent sur les modalités pratiques de cette mise en place. En effet, il conviendrait d'avoir une certaine souplesse en cas d'événement majeur ou dans des cas très restreints dont on peut dresser une liste, non limitative. Les UQ proposent pour les déménagements des habitants de la place, que la mairie puisse accorder au cas par cas, à titre temporaire et exceptionnel, des autorisations de



Simulation depuis le parvis de la collégiale, image fournie par la ville de Grenoble. Maîtrise d'œuvre : StoA architecture / bet Siaf / Idée



Conseil, accueil, technicité.
Service après-vente efficace.
Verres ESSILOR.
Lentilles de contact.
TIERS PAYANT.

Charline OPTIC 14, place Notre dame 38000 GRENOBLE Tél : 04 76 42 21 88 - Fax 04 76 15 31 74

voirie. Elles proposent, en outre, que pour les réfections d'appartements et les gros travaux, il subsiste une possibilité pour les artisans de décharger du matériel lourd toujours au moyen d'autorisations municipales exceptionnelles très encadrées. De même, pour les ravalements de façades, l'accès par les corps de métiers pourrait être maintenu, au moins pour les déchargements. L'interrogation existe aussi pour le festival du Court Métrage où il faut s'interroger sur la possibilité pour des camions de décharger le matériel nécessaire.

#### 2- Sur le marché des producteurs

Les deux UQ insistent sur le maintien de ce marché de producteurs, convivial, agréable et qui satisfait une nombreuse clientèle.

Les producteurs ont déjà eu des réunions de concertation avec la Mairie et ont pu exprimer directement leurs souhaits et remarques.

CENTEN PROPERTY OF THE PROPERT

Gourmandise et Artisanat Toscan, place Notre-Dame.

Le marché de Noël deviendra-t-il grand ? Comme représentants des habitants, pour la pérennité du marché, nous estimons que les producteurs doivent disposer de facilités pour stocker leur matériel par exemple au dos de l'église Saint André sur un mur actuellement peu utilisé et disposer d'une aide avec un matériel facilitant le transport de leurs marchandises, dans le respect de la chaîne du froid, pour certains.

#### 3- Pour l'éclairage de la place

Les deux UQ sont d'accord pour un éclairage différent de celui qui existe actuellement (lampadaires). Elles sont bien sûr favorables à l'éclairage à l'intérieur du clocher de Saint André. Cependant, elles expriment des doutes sur ce qui a été présenté et se demandent si l'architecte du plan lumière de l'ensemble de la ville a bien donné son avis sur le projet... On peut se demander si ce projet n'est pas fait trop à l'économie et les deux UQ proposent, avant que le choix soit définitif,

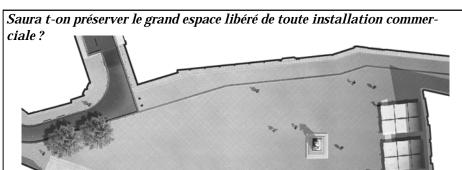
d'opérer des essais mettant en valeur les singularités sans nuire à l'esthétique de l'ensemble.

Il existe un projet mené par M. CLOUZET, animateur d'un groupe d'étudiants architectes de l'école d'architecture, qui mériterait d'être étudié.

Pour l'ex-Palais de Justice, qui appartient au Conseil Général et dont ni la réfection ni l'affectation ne sont prévues dans les prochains mois, il est demandé que soit recherché un accord entre la Mairie et le Conseil Général pour qu'un éclairage intérieur puisse mettre en valeur sa façade.

## 4- Pour les règles d'utilisation des terrasses

Les deux UQ rappellent qu'elles ont été, il y a plus d'un an, à l'initiative d'un questionnaire, adressé à leurs adhérents communs pour demander d'exprimer leur ressenti sur la place Saint André et notamment sur les terrasses. Majoritairement des



Simulation des matériaux et usages, image fournie par la ville de Grenoble, Maîtrise d'œuvre : StoA architecture / bet Siaf / Idée



17PLACE GRENETTE 38000 GRENOBLE

Fax 04 76 4430 55 7

**2** 04 76 44 30 18

PARASOLERIE

extensions abusives étaient signalées par les habitants. Les exploitants des cafés, de leur côté, ont pu exprimer directement leurs souhaits auprès de la Mairie. Là aussi, tout en souhaitant le maintien des cafés qui contribuent à l'animation de la place, nous demandons à la Mairie d'être très vigilante sur les éventuels débordements qui pourraient se produire après la réfection de la place et de bien prévoir des flux de passage indispensables pour les piétons, poussettes et handicapés. Cette vigilance est demandée surtout en pleine saison, lorsque se produisent des agrandissements de terrasses.

Les Unions de quartier expriment le souhait que la volonté actuelle qui est exprimée par la Mairie du respect des espaces donnés aux bars, soit suivie dans les faits et qu'il y ait une volonté de faire respecter ce qu'elle même a décidé.

Nous sommes aussi favorables à l'uniformisation des parasols et attentifs au rangement des chaises, qui à notre avis, ne doit pas empiéter sur le domaine public.

## 5- Pour la mise en valeur des façades

Les UQ n'ont pas bien compris en quoi cela allait consister précisément. Est-ce une volonté de réfection simultanée des façades ? Quoi qu'il en soit un effort d'harmonisation est souhaitable même si on regrette que l'église Saint André, d'une part, et le Palais Delphinal (ou ex-Palais de Justice), d'autre part, ne soient pas rénovés dans le même

temps... Quand ces réfections indispensables seront-elles prévues ?

# 6- Conséquences pour les rues adjacentes

Pour les rues adjacentes au projet, principalement les rues Cujas, Guy Pape et la place aux Herbes, les UQ insistent sur la nécessité de ne pas empêcher le fonctionnement actuel des commerces s'y trouvant et de leur préserver des possibilités de chargement-déchargement.

Pascal FAURE, Président UH Centre Ville Gérard REY-GAGNEUX, Président UQ Notre-Dame

#### PAROLES D'HABITANTS

## Quand le beaujolais fait déborder le vase!

Après les évènements de la nuit du Beaujolais nouveau au centre ville de Grenoble, des habitants du quartier font le bilan et protestent vigoureusement contre la dégradation accélérée de leur environnement:

Si les fêtes de toutes sortes, de toutes cultures ou traditions peuvent être ponctuellement l'objet d'animations joyeuses et conviviales, assumées dans le respect et la sécurité de chacun, comment accepter les **dérives** actuelles constatées?

Comment accepter qu'une gigantesque soûlerie puisse avoir lieu sous nos fenêtres toute la nuit, ponctuée de hurlements et cris d'ivrognes, laissant derrière elle des monceaux de verre brisé, de vomi et déjections de toutes sortes ?

Ce sommet de l'animation nocturne

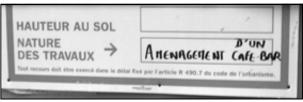
de la ville n'arrive pas par hasard.

1- toute l'année, les habitants peuvent constater que la **réglementation en** vigueur est insuffisante

ou non respectée par certains com-

- les **heures de fermeture** sont sans cesse repoussées, passant de 1h à 2h du matin sans concertation avec les riverains (place des tilleuls)

 pas de limitation réelle de l'expansion des terrasses, empiétant constamment sur le domaine public, au détriment de la sécurité des personnes, âgées ou non, mamans avec poussettes, enfants ou



simples promeneurs, dégradant parfois le patrimoine historique (place St André, place Grenette).

## boucherie la centrale des halles

Gérant : Etienne ZUCCARELLI

#### HALLES SAINTE-CLAIRE

PLACE SAINTE-CLAIRE 38000 GRENOBLE Téléphone-Fax: 04 76 44 13 34



2- Et, encore plus préoccupant, chacun peut réaliser que **lorsqu'un artisan ou commerçant ferme ses portes, un bar s'ouvre**.

#### Exemples:

- une galerie d'art rue Saint Hugues devient un bar à bières
- un marchand de skis place Ste Claire devient un bar
- une boucherie place aux Herbes devient un bar
- un menuisier place des Tilleuls devient un bar
- et combien d'autres les années précédentes?

Cette concentration d'établissements de boissons dans le centre ancien entraîne des nuisances insupportables pour les riverains. Le trouble de jouissance de nos logements est incontestable. Il va en s'aggravant. Le droit est ici bafoué. Ceci est le triste résultat de l'absence d'une politique de gestion concertée, régulatrice des implantations commerciales. Cette absence laisse la voie libre à une loi du marché sauvage : encore plus de bars, plus de terrasses, plus d'heures d'ouverture.

Mais cette logique de profit individuel pour quelques exploitants, au détriment du domaine public et de la collectivité, a un coût sévère pour cette collectivité bien supérieur à la valeur créée par ces établissements:

- **coût des nuisances** : mobilisation des services publics de police, d'hygiène et de santé, mobilisation des services de voirie pour le nettoyage,
- coût du stress, coût en terme de

santé des riverains (qui peut l'évaluer?).

- dévaluation à terme du patrimoine,
- **appauvrissement** à terme du choix de services et commerces de proximité.

La réglementation actuelle n'étant pas une réponse à la hauteur du problème (peu voire absence de volonté ou de moyens pour l'appliquer) il faut trouver d'autres solutions sérieuses:

- nous disons STOP à cette logique destructrice de richesses et de qualité de vie
- arrêt des implantations de tout nouvel établissement de boissons sans concertation avec les riverains
- droit de préemption de la mairie
- retour à la fermeture à 1h
- pas de droit à terrasse systématique.

Le 21/11/2004.

Pour des raisons aisément compréhensibles nous ne publions pas l'identité des habitants qui ont écrit ce texte.

Nous invitons les personnes qui partagent ces préoccupations à participer à la commission « cadre de vie » de l'Union de Quartier

#### Une réaction!

Au sujet du devenir des parcs urbains de Grenoble, qui était évoqué par monsieur Bertrand dans son interview page 4 du dernier bulletin, Charles Fourrey a réagi. Dans le numéro de juillet du bulletin de l'Union de Quartier, un interview de monsieur Bertrand, nouvel élu du canton au Conseil Général, donne des éclairages partiaux sur l'organisation future de la ville. Des habitants de notre quartier ont une vision différente de cette évolution, et en particulier du devenir du parc Paul Mistral:

-Le nouveau stade n'occupe pas plus de place que le stade Charles Berty inutilisable depuis plusieurs années ; il est simplement tourné différemment pour permettre l'extension du parc vers l'Isère à l'Est, et faire sa jonction avec le parc de l'Ile Verte, le parc Michallon et la Bastille, ce qui implique le maintien

(Suite page 6)



Vous retrouverez l'épisode n°3 sur le musée de l'ancien évêché dans le prochain numéro du bulletin.



# PRESTIGE bijouterie

38000 GRENOBLE Centre Tel. Fax 04 76 51 27 77

Achat. Dépôt. Vente

bijoux anciens et occasions bijoux sur mesure réparations Achat Vieil Or

## Meilleurs vœux!

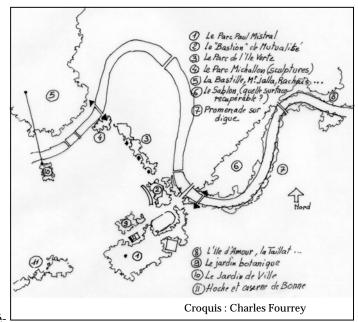
- Bijoux anciens
- Occasions sélectionnées
- Diamants
- · Pierres précieuses
- · Montres de marque
- Création de bijoux
- Réparations

d'une passerelle piétons à la place du pont provisoire et la diminution de l'invraisemblable échangeur du Sablon. Et pourquoi ne pas établir une liaison avec l'autre côté de l'Isère à l'Est, vers le Sablon, l'Ile d'Amour....? Ce ne serait plus simple-

ment un parc urbain, mais la nature qui rentrerait dans la ville par la plaine du Grésivaudan et la montagne du Rachais.

- Faire le stade, comme le suggère monsieur Bertrand, dans une boucle de l'Isère serait une aberration écologique, la plaine du Grésivaudan étant la seule zone d'espaces agricoles et d'espaces humides de l'agglomération. Et il faudrait une grande quantité de parkings pour desservir ce complexe éloigné et isolé. D'autre part, la pelouse d'un stade, qu'il soit de foot ou d'athlé-

tisme, de même que celle d'un golf ou de la place de Verdun, n'a aucun intérêt écologique (tondues trop souvent, trop traitées, et nulles pour la fixation du gaz carbonique). - Le stade, tel qu'il se construit, est à l'intersection des lignes de tram A et C, ce qui doit minimiser la desserte automobile. La proximité du palais des sports et des cinémas Chavant favorisera un fonctionnement tardif de ces lignes, permettant une restric-



tion du stationnement nocturne sauvage en centre ville.

- De nombreux jeunes (poussins, minimes, juniors...) du centre ville,

ainsi que des quartiers Sud, jouent au foot, aiment le foot et rêvent d'évoluer à des niveaux supérieurs... Ils sont aussi spectateurs. Il ne faut pas oublier que parmi les sportifs en herbe de l'agglomération, les licenciés des clubs de foot sont de très

loin les plus nombreux.

- Il y a d'autres parcs en ville, et en particulier celui de la Villeneuve, grand et accueillant. Monsieur Bertrand ne semble pas le connaître. Allez le visiter!
- Plus près que le parc Paul Mistral, à 200 m de notre quartier par le pont provisoire, nous avons la Bastille, le mont Jalla, le Rachais par le G.R.9... Alors, au lieu de querelles stériles, investissons nous plutôt dans l'aménagement de cet espace

qui pénètre au centre de la ville.

Bonne promenade!

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, AU LOCAL, 10 RUE CHENOISE ENTRE 11H ET MIDI LE SA-MEDI MATIN

VENEZ VOUS RENSEIGNER, VENEZ NOUS FAIRE PART DE VOS REMARQUES ET DE VOS PROPOSITIONS, TEL 04 76 03 09 46

Adhésion à l'Union de Quartier Notre-Dame (2005) : 76		
Prénom.	Nom	Tél
NΙ°	Rua ou Placa	

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame

